



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

CERTIFICAT

L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

les principes généraux de gestion de la sécurité alimentaire incluant le concept de bonnes pratiques et le système HACCP

sont respectées par:

Frutonic SA
Jean-Yves Clavien
Rue de la Temporie 4
1962 Pont-de-la-Morge (Sion)

Ce certificat est valable pour la production suivante

Jus de pomme & Purée de fruits

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2018

Numéro d'enregistrement OIC-COA-0817-60755

Lausanne, le 14 août 2017

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann
Président

Roman Tscherrig
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.